



**Le Pacte pour la transition dans les Hauts-de-France
Organisation des actions en région autour d'un site pacte-hdf**

Version du 8 février 2021

Merci d'envoyer vos remarques et réflexions à l'adresse suivante :
michel.cucchi@laposte.net

Table des Matières

Introduction.....	1
<i>I. La réunion avec le monde associatif et ses suites</i>	<i>1</i>
I.1. Quelques messages de soutien.....	2
I.2. Le principe de co-construction	3
I.3. Objectifs.....	3
I.4. Présentation de partenaires.....	6
<i>II. Propositions de la Coordination du Pacte pour la transition</i>	<i>7</i>
II.1. Rapprochement des propositions par grands thèmes	7
II.2. Gestion du site : le pacte-mel devient le pacte-hdf	8

Introduction

Tout au long de l'année dernière, et ces derniers mois encore, le covid, avec les élections municipales, ont déprimé les actions militantes pour la préservation du climat, de la biodiversité et des conditions de vie digne. Pourtant, en 2020, malgré le confinement, le gaz carbonique a augmenté dans l'atmosphère aussi vite que les années précédentes (+2,6 ppm). Nous réalisons que les dérèglements actuels sont susceptibles de réduire drastiquement les possibilités de vie humaine supportable, que la lutte pour redresser cette situation compromise va occuper le reste de nos vies. Dans ces circonstances difficiles, notre devoir est non seulement de continuer à agir, mais également de favoriser et soutenir les actions autour de nous, dans notre vie professionnelle comme dans notre vie personnelle. C'est aussi de questionner nos formes d'intervention pour que la mobilisation que nous souhaitons maintenir s'avère durable et apte à articuler ses actions avec d'autres, sur des territoires éloignés ou à d'autres niveaux institutionnels : il nous faut désormais agir au niveau local, communal ou intercommunal, régional, national, européen, enfin dans un cadre multilatéral. *"Tout est lié!"*, nous rappelle Annie à la suite du Pape François dans *Laudato si* (2015).

Le présent document est centré sur les suites de la rencontre du 10 octobre 2020 (il n'y a pas eu de large rencontre du Pacte en novembre) et une proposition d'organisation régionale des actions autour d'un site renommé pacte-hdf.eu. La prochaine rencontre est prévue le lundi 15 mars 2021 à 18h par visioconférence.

I. La réunion avec le monde associatif et ses suites

Le Pacte pour les Hauts-de-France a souhaité réunir le monde associatif pour lui tenter de coordonner les initiatives et d'agir efficacement dans la sphère publique (<https://www.pacte-mel.eu/Lettre-ouverte-du-Pacte-aux-associations-et-partenaires>).

Cette réunion par visioconférence s'est tenue le 10 octobre 2020. Étaient présents :

- Christophe Chaillou, Terres de lien, mobilisé par un projet d'installation de maraîchers sur la commune d'Houplines
- Michel Cucchi, Pacte pour la transition de Lille
- Sven Franck, Volt France (parti politique)
- Bernard Godbille, Ensemble pour le climat (EPLC) Villeneuve d'Ascq
- Bertrand Guillot, EPLC, porteur de projets de transition énergétique citoyenne et de coopératives énergétiques
- Jeanne Ouhayoun : 4e année Master Développement soutenable, métier dans les relations public/privé
- Annie Rauwel, référente du Pacte pour la transition dans les Hauts-de-France, EPLC Flandre intérieure : elle essaie de faire signer le Pacte par la communauté de communes
- Claude Tariel, EPLC Chéreng
- Claude Wauquier, Pacte pour la transition de Lille.

I.1. Quelques messages de soutien

Messages de soutien de partenaires absents mais avec nous (Annie)

I.1.1 APES : Luc Belval

"Je te propose de rester en relation afin d'articuler nos initiatives éventuelles, si nous l'estimons nécessaire ou utile. Ce qui nous intéresse à l'APES, ce sont des initiatives concrètes sur les territoires où sont impliqués d'une façon ou d'une autre, des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Une de nos administratrice, Anne Marie Flandrin, est par exemple en relation avec un groupe du pacte sur Saint Omer. Bref, on se tient au courant et à suivre ..."

I.1.2 Terre de Liens : Marion Veyrières

"Je suis bénévole Terre de liens, référente du groupe local de la métropole lilloise. J'étais venue à une réunion du Pacte, mais après je n'avais pas beaucoup participé. Dans le cadre des activités du groupe local, en cette rentrée, on s'interroge sur les actions à mener envers les nouveaux et anciens élus. de ce fait, je me demandais qui avait signé le pacte avant les élections et qui parmi eux, était élu."

I.1.3 Olivier Sénéchal, EPLC Valenvesnois

Parmi l'activité dans l'avesnois dans le cadre du Pacte, un collectif local a été créé à Gommegnies créé dans le cadre du Pacte. Une matinée créative a été organisée le samedi 26 septembre sur la mise en œuvre de la mesure n°7 du pacte, et plus largement sur le notion de "Cantine en transition": <https://www.facebook.com/collectifGommegniesCarnoy>

I.1.4 Jeanne Rassart, contribution carbone

Jeanne Rassart (jeanne.rassart@contributioncarbone.fr) vient de terminer mes études d'ingénieur. Elle souhaite lancer une coopérative sur la compensation carbone. L'idée est de créer un cahier des charges exigeant voulu par les consommateurs. Dans un premier temps, nous récoltons la vision des consommateurs sur le sujet via un questionnaire disponible sur notre site:

<http://www.contributioncarbone.fr/questionnaire>

Jeanne est à la recherche de synergies entre des associations locales et la future coopérative.

I.1.5 Guillaume Jourdain, directeur d'Enercoop Hauts-de-France

Guillaume directeur d'Enercoop Hauts-de-France, transmet nos messages à ses abonnés.

I.2. Le principe de co-construction

Le Pacte pour la transition est porté par un collectif pour une transition citoyenne. Il travaille avec les institutions pour que leurs engagements soient tenus. Le principe d'action est celui de la co-construction, comme énoncé dans le Principe B du Pacte : c'est "*engager un processus de construction collective des politiques locales en associant élus, citoyens, agents et représentants des acteurs locaux pour la mise en œuvre et le suivi des engagements*". Cela suppose que les collectifs citoyens soient capables de s'organiser entre eux pour porter ensemble un certain nombre de thématiques: ne pas se faire concurrence, se regrouper par enjeu pour être efficace lorsque il faut rencontrer des élus.

Or, il est d'usage que les municipalités organisent la concertation avec les citoyens avec des personnes choisies par elles. Claude prend l'exemple de la constitution du comité de quartier Pellevoisin à Lille, totalement dans la main de la municipalité. Michel reprend l'exemple de l'éviction de Christopher Liénard du groupe lillois de contact sur la qualité de l'air par l'animateur du groupe.

Le Pacte pour la transition ne laisse pas les équipes municipales choisir leurs interlocuteurs, sur le mode de la consultation. La conséquence, c'est que la pression citoyenne s'organise, que les associations soient capables de travailler ensemble, afin d'être en mesure d'entrer dans une démarche de coconstruction avec les élus.

I.3. Objectifs

I.3.1 Au niveau communal ou intercommunal

a *La mise en œuvre et le suivi des engagements*

Le but de la réunion du 10 octobre est d'**assurer la mise en œuvre et d'organiser en région le suivi des engagements des différents conseils municipaux** dont les groupes (de la majorité ou de l'opposition, voire tous, comme dans 5 communes de la région dont Lille, Roubaix et Villeneuve d'Ascq) ont signé le Pacte pour la transition (cf. le bilan sur le site pacte-mel : <https://www.pacte-mel.eu/Etat-du-Pacte-pour-la-transition-apres-le-second-tour>). L'instance nationale du Pacte pour la transition a produit un outil pour organiser ce suivi: <https://www.pacte-mel.eu/Suvi-des-engagements-par-les-equipes-municipales-le-dispositif-national>, mais nous souhaiterions pouvoir le corriger afin de pouvoir suivre l'ensemble des engagements pris, ceux du Pacte, ceux dont il est question ci-après, mais également ceux qui pourraient être pris devant telle ou telle association, tel collectif, afin que nos contacts avec les élus soient monitorés collectivement et puissent avoir les meilleures chances d'être suivies d'effet.

Les jeunes étudiants de la région ont également tenu leur **Convention étudiante pour le climat** à Sciences Po en mars 2020, et il faut également que ces propositions soient suivies.

b La coordination des actions en rapport avec la mise en œuvre des engagements

La force du Pacte, ce sont les 60 associations qui le soutiennent. Cependant, ce soutien n'est pas systématiquement obtenu des représentants locaux des associations, qui s'en tiennent bien souvent à leur raison sociale, sans grand souci de cohérence avec les propositions des associations voisines. Or, **ce sont bien les associations et les collectifs qui doivent assurer la mise en œuvre et le suivi de ces engagements** : que les coordinateurs du Pacte assurent seuls ce suivi n'est pas praticable et n'aurait pas de sens. En conséquence, le collectif Pacte pour la transition Hauts-de-France a proposé de rencontrer ses partenaires dans l'objectif suivant :

- Organiser le **partage des actions** au sein de grands thèmes selon un principe de construction pour amplifier leur impact et tenter de les relier à une ou plusieurs des 32 mesures transversales du Pacte pour la transition citoyenne, écologique et solidaire dans les Hauts-de-France (34 dans la Métropole lilloise).
- Écrire les **actions à venir en cohérence et soutien des associations partenaires** et de leurs adhérents/militants.

Agir pour la concertation, la cohérence et le soutien a de nombreux avantages :

- Cela permet d'**éviter la redondance des démarches** (soulignée par Bernard Godbille dans la sollicitation des candidats à l'occasion des élections municipales)
- Cela permet d'**identifier plus aisément des interlocuteurs** compétents dans les collectivités et de ne pas les sur-solliciter par des demandes multiples, redondantes et parfois contradictoires : savoir qui fait quoi pour lui poser les bonnes questions.

I.3.2 Au niveau national

Les mobilisations au niveau national ne s'opposent pas à l'action locale, qu'elles ont vocation à soutenir, par l'argumentation générale, ou par l'exemple de projets ou d'actions exemplaires (Claude Tariel cite la décarbonation, Bertrand Guillot la rénovation thermique et la transition énergétique). Elles doivent également trouver des déclinaisons concrètes au niveau local : 70% des décisions impactant le climat et la biodiversité sont prises à ce niveau.

a La convention citoyenne pour le climat

Depuis les élections de juin 2020, les propositions de la **Convention citoyenne pour le climat** doivent être également mises en œuvre, non seulement au travers de la loi climat nationale mais également par les collectivités locales.

La coordination du Pacte pour la transition dans les Hauts-de-France propose que les propositions de la convention citoyenne soient également déclinées au niveau local, avec celles de la Convention étudiante et du Pacte pour la transition.

b L'urgence de la décarbonation

Depuis la réunion d'octobre 2020, l'Affaire du Siècle a été jugée par le **tribunal administratif** : la justice reconnaît pour la première fois que l'État a commis une *"faute"* en se montrant incapable de tenir ses engagements de réduction des gaz à effet de serre sur

la période 2015-2018. Dans un délai de deux mois (avant le 3 avril 2021), le gouvernement devrait se voir ordonner de revoir ses orientations (notamment à l'occasion de la loi climat et de sa contribution nationale préparatoire à la COP 26 en novembre à Glasgow). Cette décision conforte celle du **Conseil d'État** donnant suite au recours de la ville de Grande-Synthe, qui donnait 3 mois (donc avant le 19 février) pour *"justifier que la trajectoire de réduction à horizon 2030 pourra être respectée"*. Or, le Conseil économique, social et environnemental considère que la future loi climat ne comprend que des mesures *"limitées, souvent différées, souvent soumises à des conditions telles que l'on doute de les voir mises en œuvre à terme rapproché"*, rejoignant le Haut Conseil pour le climat qui juge dans son rapport de juillet 2020 que *"les actions climatiques ne sont pas à la hauteur des enjeux ni des objectifs"*, etc.




Il semble donc important d'exiger maintenant la **réparation du préjudice** et une **réduction effective de l'empreinte carbone**. Au *niveau national*, il s'agit de commencer par (1) une révision à la hausse de la stratégie nationale bas carbone pour coller aux orientations de l'Union européenne et répondre à l'appel de l'ONU exigeant une amélioration des contributions nationales pour la COP 26, puis (2) mettre en œuvre un plan de décarbonation effectif de l'activité et des modes de vie. Un collectif de citoyens signataires d'un [appel à débat](#) en novembre dans Ouest France organise des [Assises du climat](#), une série de huit débats en visioconférence (début le 11 février à 16 heures) avec des acteurs majeurs du domaine pour que la réduction effective de l'empreinte carbone de la France soit le résultat d'un débat public, et non le résultat de pressions de porteurs d'intérêts sur la décision publique.

Assises du climat

Passer à une obligation de résultat

Débats participatifs en visioconférence
pour réduire effectivement l'empreinte carbone
à hauteur des engagements de la France

- 8 débats du 11 février au 1^{er} avril
- synthèse le 8 avril



<p>11 Février 16h – 17h30</p> <p>Corinne LE QUÉRÉ, présidente du Haut Conseil pour le climat Christian DE PERTHUIS, chaire Economie climat</p> <p>Quelle métrique?</p> 	<p>18 Février 18h – 20h</p> <p>Michèle RIVASI, députée européenne Philippe LAMBERTS, député européen (Belgique)</p> <p>Le niveau européen</p> 	<p>25 Février 18h – 20h</p> <p>Caroline LEPAGE, Cap 21, Pierre CALAME, La Fabrique des transitions</p> <p>Changer les responsabilités</p> 	<p>4 mars 18h – 20h</p> <p>Palette des mécanismes envisagés, entre mise aux enchères, signal-prix, quotas à priori, quotas-aveil, bonus- malus, interdictions...</p> <p>Le tour des solutions</p> 
<p>11 mars 18h – 20h</p> <p>Taxer les gaz à effet de serre La gageure de rendre socialement juste la taxe carbone et éviter son effet rebond</p> 	<p>18 mars 18h – 20h</p> <p>Financer la transition</p> <p>Etienne ESPAGNE, Edouard BOUIN, Mathilda IMER, Alexis NORMAND</p> 	<p>25 mars 18h – 20h</p> <p>Compte Carbone</p> <p>Quotas co2 individuels</p> <p>Mathilde SZUBA, Audrey BERRY, Michel CUCCHI, Vianney LANGUILLE, Christophe HUCHEDE</p> 	<p>1^{er} avril 18h – 20h</p> <p>Effet levier, territoires</p> <p>Marie-Guilte DUFAY présidente Région Bourgogne Franche- Comté, professionnels, experts-comptables</p> 

Organisateurs: Pierre Calame, Arnel Prieur
Inscription: www.assisesduclimat.fr


Assises du climat

Passer à une obligation de résultat




8 débats participatifs et une synthèse le 8 avril en visioconférence
pour réduire effectivement l'empreinte carbone
à hauteur des engagements de la France

<p>11 Février 16h – 17h30</p> <p>Quelle métrique?</p> 	<p>18 Février 18h – 20h</p> <p>Le niveau européen</p> 	<p>25 Février 18h – 20h</p> <p>Changer les responsabilités</p> 	<p>4 mars 18h – 20h</p> <p>Le tour des solutions</p> 
---	---	--	--

Poser le cadre et se mettre d'accord sur ce qu'on mesure en matière d'empreinte carbone



Avec Pierre CALAME, fondateur de CITEGO, Jean JOUZEL, ancien vice-président du GIEC, Christian DE PERTHUIS, fondateur de la chaire Economie Climat, Corinne LE QUÉRÉ, présidente du Haut-Conseil pour le Climat, Arnaud LEROY, président de l'ADEME, Jérôme BOUTANG, directeur du CITEPA

<p>11 mars 18h – 20h</p> <p>Taxer les gaz à effet de serre</p> 	<p>18 mars 18h – 20h</p> <p>Financer la transition</p> 	<p>25 mars 18h – 20h</p> <p>Compte Carbone</p> <p>Quotas co2 individuels</p> 	<p>1^{er} avril 18h – 20h</p> <p>Effet levier, territoires</p> 
--	--	--	--

Organisateurs: Pierre Calame, Arnel Prieur
Inscription: www.assisesduclimat.fr

La coordination du Pacte pour la transition de la Métropole lilloise a inscrit cet objectif de décarbonation dans sa mesure 34 (cf. son [document de référence](#)).

Le collectif Agir pour le climat de Lille (en lien avec l'association nationale [Agir pour le climat](#)) s'associe aux Assises du climat et appelle tous les militants et citoyens mobilisés sur cet objectif à [s'inscrire](#) aux Assises et à les suivre en visioconférence Zoom, puis à porter ses propositions et à participer à leur mise en œuvre et leur suivi localement au travers de l'actualisation et du suivi de cette mesure 34.

I.4. Présentation de partenaires

10:35 - Homo Ecolorictus: Introduction par Michel (1 mn), puis prise de parole de Jeanne ou de Pierre (10 mn)

I.4.1 Homo ecolorictus : travailler avec la jeunesse mobilisée sur le climat

A la fin de l'année universitaire 2019-2020, Mathieu Vigour avait esquissé plusieurs possibilités de collaboration avec le Pacte :

1. Travailler à améliorer la Convention étudiante dans le cadre des régionales aux côtés du Pacte
2. Pouvoir suivre la mise en place des engagements liés au pacte MEL et à la Convention, *"une tâche essentielle dès la rentrée"*.

Au début de l'année 2020-2021, les nouveaux animateurs d'Homo Ecolorictus (Jeanne Ouhayoun, Louis Didelle) ont souhaité prendre contact pour renouveler la collaboration avec les représentants régionaux du Pacte pour la transition. Lors de la réunion de préparation, jeudi 7 octobre dernier, Pierre Didelle a repris la proposition 2 (*"remontée des propositions émises l'an dernier"*), et a ajouté une troisième proposition :

3. Élaborer une convention avec d'autres écoles.

Homo ecolorictus a pris contact avec le Conseil lillois de la jeunesse, qui dispose de subventions.

I.4.2 Terre de liens : installation d'agriculteurs en Métropole

Création de 150 nouveaux maraîchers sur la Métropole de Lille.

En concertation avec Marion Veyrières, Christophe Chaillou présente l'action de Terres de lien. L'association acquiert des terres (propriétaire de 240 fermes en France) puis contribue aux démarches facilitant l'installation d'agriculteurs sur ses terres. Les mobilisations actuelles concernent :

- la création de 150 nouveaux maraîchages bio sur la Métropole de Lille
- l'Appel des coquelicots (bannissement des pesticides).

Cela correspond aux [mesures 5, 6 et 7 du Pacte pour la transition](#). Christophe propose que la mobilisation militante facilite cette installation : contact des personnes sur place qui connaissent déjà les personnes et le terrain. A plusieurs, il est possible de bien préparer les rencontres avec les élus (ici, des élus de la MEL, comme le maire d'Houplines, l'adjoint en charge de l'agriculture sur la Métropole).

I.4.3 Actions sur la Communauté de communes de Flandre intérieure

En Flandre intérieure, une trentaine de personnes, dont certaines issues des collectifs Ensemble pour le climat (Flandres Climat Biodiversité), se sont mises en réseau, ont appris

à se connaître lors de la fête des Possibles. Pendant le festival Alimenterre, en organisant un ciné-débat (en visio) autour du film "Pauvres Poulets : une géopolitique de l'œuf", elles se sont rendu compte des conséquences de leurs actions locales sur des populations lointaines ; comment notre consommation dans un système alimentaire mondialisé détruit la souveraineté alimentaire des pays du sud et provoque même la migration (associations référentes : [Adm Coeur de Flandre](#) commerce équitable, [CCFD-Terre solidaire](#), [FLANER 5962](#), et [Terre d'errance](#) Steenvoorde).

La coordination du Pacte pour la transition dans les Hauts-de-France cherche à favoriser à l'échelle de la région ce type de mise en réseau, de rapprochements qui peuvent être des dépassements, pour également esquisser la possibilité d'un levier d'action, voire de stratégies communes à l'échelle de ce territoire.

II. Propositions de la Coordination du Pacte pour la transition

La coordination du Pacte pour la transition propose d'agir en priorité en soutien des actions existant dans la région :

- Préserver le **lien entre ceux qui agissent**
- Favoriser la **coordination** des actions
- Maintenir **un objectif de radicalité dans les actions entreprises** : se donnant pour objectif d'agir avec les institutions, et même si chaque geste compte pour la transition, le Pacte pour la transition dans les Hauts-de-France ne se reconnaît pas dans la politique des petits pas.

II.1. Rapprochement des propositions par grands thèmes

La coordination régionale du Pacte pour la transition propose le rapprochement des propositions par grands thèmes, de telle sorte que dans nos démarches avec les élus, nous puissions assumer l'intégralité des propositions présentes sur un thème donné, et non le seul projet de l'association. Cela suppose bien entendu des rencontres préalables entre parties prenantes du thème donné, et idéalement l'élaboration d'un projet commun. Le représentant associatif peut alors se réclamer du label du Pacte, et la coordination du Pacte soutient alors les démarches allant dans le sens des mesures du Pacte. Elle rend compte de ces démarches.

Cette démarche a également pour objectif de faciliter la constitution de collectifs locaux, afin que des personnes souhaitant s'engager sur les thèmes du Pacte pour la transition puissent trouver déjà une organisation apte à les accueillir.

Bertrand Guillot propose d'identifier des facilitateurs sur un ensemble de sujets (les mêmes personnes peuvent intervenir sur plusieurs territoires).

Dans les échanges, les thèmes suivants sont repérés (les facilitateurs référents identifiés en colonne centrale) :

8 février 2021	<i>Le Pacte pour la transition dans les Hauts-de-France Organisation des actions en région autour d'un site pacte-hdf</i>	Version : 1.0
----------------	---	---------------

Mot-clé	Facilitateur (trice)	Listes ouvertes d'organisations pressenties
Démarche citoyenne, conventionnement	Annie Rauwel	Coordination du Pacte pour la transition
Démarche auprès de / avec la jeunesse	Jeanne Ouhayoun	Homo ecoloricetus, conseil lillois pour la jeunesse
Les communs de l'Energie	Bertrand Guillot	Enercoop, Virage énergie
Santé, décarbonation	Michel Cucchi	Nord Ecologie Conseil, Agir pour le climat
Alimentation	Christophe Chaillou, Marion Veyrières	Terre de Liens, On veut des coquelicots
Logiciels libres	Sven Franck	Chatons
Qualité de l'air	Yves Renard	Respire Lille, Atmo
Mobilité		ADAV

II.2. Gestion du site : le pacte-mel devient le pacte-hdf

Il est proposé que le site www.pacte-mel.eu se transforme en www.pacte-hdf.eu pour l'information réciproque des collectifs et des associations de la région, afin de faciliter le partage d'information, l'inspiration (la *cross-fertilization*), la concertation voire la coordination entre l'ensemble des groupes militants de la région engagés dans la transition écologique. Le site pacte-hdf décline notamment les conclusions de la réunion d'octobre 2020.

La coordination du Pacte pour la transition de Lille invite l'ensemble des associations et collectifs intéressés à découvrir le fonctionnement du site pacte-hdf le lundi 15 mars à 18h et son intérêt dans la configuration proposée :

<https://us02web.zoom.us/j/87001379517>

ID de réunion : 870 0137 9517